

## Cybersécurité : sept projets de recherche retenus dans le cadre du PEPR du PIA 4

News Tank Éducation & Recherche -  
Paris - Actualité n°255885 - Publié le 21/06/2022 à 18:51



© Airbus

Inria (Institut national de recherche en informatique et en automatique), le [CNRS](#) (Centre national de la recherche scientifique) et le [CEA](#) (Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives) annoncent le lancement du PEPR (Programmes et équipements prioritaires de recherche) de la stratégie d'accélération cybersécurité du [PIA](#) (Programme d'investissements d'avenir) 4, dont ils sont les co-pilotes, le 21/06/2022. Sept premiers projets de recherche ciblés sont retenus dans ce cadre.

Doté de 65 M€ sur six ans, le PEPR de la stratégie d'accélération cyber entend renforcer l'excellence de la recherche française en la matière, tripler le chiffre d'affaires de la filière d'ici 2025, former plus de professionnels et développer des solutions souveraines.

Les résultats du PEPR « nourriront les actions plus aval de cette stratégie, telles que le programme de transfert du Campus Cyber opéré par Inria ainsi que le prototypage de solutions souveraines dans les appels à projets », soulignent les trois organismes.

200 chercheurs et enseignants-chercheurs permanents issus du CNRS, du CEA, d'Inria, ainsi que de 22 universités et grandes écoles sont impliqués à travers plusieurs disciplines : informatique, mathématiques, électronique et traitement du signal pour aider à sécuriser les trois couches du cyberspace (matériel, logiciel, données).

Outre les projets ciblés sélectionnés par le PEPR, des actions d'animation et de transferts de connaissance entre académiques et industriels seront également mises en place.

Un [AAP](#) (Appel à projets) piloté par l'[ANR](#) (Agence nationale de la recherche) sera lancé en juin 2022 et permettra de financer trois projets de recherche ciblés additionnels.

## Le détail des projets sélectionnés

---

### Axe Sécurité de l'information

- **Le projet iPOP** (Projet interdisciplinaire sur la protection des données personnelles)

Il vise à étudier les menaces vis-à-vis de la vie privée introduites par ces nouveaux services et de concevoir des solutions théoriques et techniques de protection de la vie privée, compatibles avec la réglementation française et européenne, qui préservent la qualité d'expérience des utilisateurs.

- **Le projet Secure Compute** (Sécurité des calculs)

Il vise à étudier les mécanismes cryptographiques permettant d'assurer la sécurité des données, au cours de leur transfert ainsi que pendant toute la période de stockage, mais également lors de traitements, malgré des environnements non-maîtrisés tels qu'internet pour les échanges et le cloud pour l'hébergement et le traitement.

- **Le projet SVP** (Vérification de protocoles de sécurité)

Il vise à permettre l'analyse de protocoles déployés ou en cours de déploiement, aussi bien au niveau des spécifications de ces protocoles, que de leurs implémentations. Il développera des techniques et des outils permettant la mise en place de solutions dont la sécurité ne sera plus remise en question de manière cyclique.

- **Le projet Defimal** (Défense contre les programmes malveillants)

Il vise l'étude des logiciels/programmes malveillants (malware, ransomware, botnet, etc). Il développera de nouvelles approches pour analyser les programmes malveillants et aidera à la compréhension globale de l'écosystème du malware dans une approche interdisciplinaire impliquant l'ensemble des acteurs concernés.

### Axe Sécurité des systèmes

- **Le projet Superviz** (Supervision et orchestration de la sécurité)

Il cible la détection, la réponse et la remédiation aux attaques informatiques, sujets regroupés sous l'appellation de « supervision de sécurité », qui cherche à renforcer les mécanismes de protection préventifs et à pallier leurs insuffisances.

- **Le projet Secureval**

Il vise à concevoir de nouveaux outils bénéficiant des nouvelles technologies numériques pour vérifier l'absence de vulnérabilités matérielles comme logicielles, et réaliser les preuves de conformité requises.

- **Le projet Arsene**

Il vise à accélérer de manière coordonnée et structurée la recherche et le développement de solutions de sécurité souveraines et industrialisables. La mise en œuvre de démonstrateurs intégrant les briques étudiées et développées permettra dans une dernière étape de tester et valoriser ces travaux de recherche.

## Les établissements d'enseignement supérieur mobilisés

---

### Universités

Les universités mobilisées dans le cadre du PEPR sont [Sorbonne Université](#), [Université de Bretagne Occidentale](#), [Université Bretagne Sud](#), [Université de Lille](#), [Université de Lorraine](#), [Université de Montpellier](#), [Université de Rennes 1](#), [Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines](#), [Université Grenoble Alpes](#), [Université Jean Monnet Saint-Étienne](#) et [Université Paris-Saclay](#).

### Écoles

Les écoles mobilisées dans le cadre du PEPR sont l'[ENS Rennes](#), [Ensta Bretagne](#), l'[ENS-PSL \(École normale supérieure - PSL\)](#), [Eurecom](#), [Grenoble INP](#), [Insa CVL \(Insa Centre Val de Loire\)](#), [Insa Lyon](#), [Insa Rennes](#), [Institut Mines Télécom](#), [CentraleSupélec](#) et l'[Edhec](#).